



FORMULAIRE DES COÛTS
45^e Groupe Scout La Vallée des Monts



Prénom : _____ Nom : _____

Masculin Féminin Date de naissance (aaaa-mm-jjjj) : _____ Âge au 30 sept. : _____

FRAIS DE COTISATION ET UNIFORME

Inscription à l'Association des Scouts du Canada (ASC). [Frais ASC : 191 \$ - rabais 15\$] + [Frais de gestion 45 ^e Vallée-des-Monts : 24 \$] Frais non-remboursables après le 1er octobre. Inclut le premier foulard et l'écusson de groupe.	<input type="checkbox"/> 200.00 \$
Inscription selon la branche (catégorie d'âge)	
- Castor (7 à 8 ans)	<input type="checkbox"/> 75.00 \$
- Louveteaux (9 à 11 ans)	<input type="checkbox"/> 275.00 \$
- Aventuriers (11 à 17 ans)	<input type="checkbox"/> 0.00 \$
Rabais familial (cochez seulement lorsque vous inscrirez le 2 ^e enfant ou les enfants suivants)	<input type="checkbox"/> - 10.00 \$
Rabais d'implication en animation ou en gestion (appliqué sur l'inscription d'un enfant seulement)	<input type="checkbox"/> - 50.00 \$
Uniforme scout (paiement sur réception de l'uniforme) (Facultatif si le scout l'a déjà)	<input type="checkbox"/> 80.00 \$
Foulard de remplacement (au besoin)	<input type="checkbox"/> 7.00 \$
Écusson de groupe de remplacement (au besoin)	<input type="checkbox"/> 4.00 \$
Total des frais d'inscription :	_____ \$

Selon les activités et camps prévus au calendrier, des frais supplémentaires pourraient être demandés. Les détails seront communiqués en cours d'année.

Afin de permettre la tenue des camps et activités à moindre frais, des activités de financement auront lieu tout au long de l'année. Ces activités et campagnes de financement demandent beaucoup de préparation aux animateurs et gestionnaires qui s'impliquent bénévolement au sein du mouvement scout. Afin d'en assurer leur réussite, la participation et le support des parents sont essentiels. Nous vous indiquerons comment vous pouvez nous aider au fur et à mesure des activités. En fonction du résultat des activités de financement, des frais supplémentaires pour la tenue des camps d'été, Jamboree et/ou camp d'hiver pourraient être demandés.

Il est attendu de la part de chaque scout qu'il participe aux activités de financement.

Activités 2023 (liste exhaustive)

- | | | |
|--|-------------------------|---------------------------------|
| - Fête estivale de la Ville de Marieville : | 19 août 2023 | Parc Édouard-Crevier |
| - Grande fête de l'Halloween de la Ville de Marieville : | 28 octobre 2023 | |
| - Vente de calendriers : | Octobre / Novembre 2023 | Commerce + Porte à porte |
| - Cassettes : | 22 avril 2024 | Stationnement Maison des jeunes |

PAIEMENTS

Versement unique :	_____ \$
Versements multiples :	
1 ^{er} versement : 20 septembre 2023 : Frais d'inscription obligatoires à l'ASC :	200.00 \$
2 ^e versement : 20 octobre 2023 :	_____ \$
3 ^e versement : 20 novembre 2023 :	_____ \$
4 ^e versement : 20 décembre 2023 :	_____ \$